

quelconque, nous sommes forcés de recourir à deux hypothèses qui n'ont d'ailleurs ni l'une ni l'autre le mérite d'être vraisemblables. Pour les manuscrits de la troisième famille, nous devons supposer que le copiste de l'un de ceux que nous possédons (5280, Bibl. nat. ; H.L.43, Arsenal) ou même quelque copiste antérieur a eu sous les yeux, outre un manuscrit de la troisième famille, d'autres manuscrits de la deuxième et peut-être de la première à l'aide desquels il a parfois corrigé son modèle. Pour les manuscrits de la quatrième famille, il faut croire que le rédacteur du texte primitif de cette catégorie, voulant réunir dans un seul récit tout ce qu'on savait de son temps sur la Vie de sainte Geneviève, aura consulté un grand nombre de manuscrits, et, tout en suivant d'une façon générale celui qui paraissait le plus complet, c'est-à-dire un manuscrit de la troisième famille, se sera parfois servi des autres. Cette compilation aura peut-être été faite spécialement pour l'abbaye de sainte Geneviève à Paris; la Bibliothèque sainte Geneviève en possède aujourd'hui trois exemplaires parmi lesquels se trouve le plus ancien des manuscrits de la quatrième famille.

Il plane donc encore une certaine obscurité sur le mode de formation de nos familles de manuscrits, mais ce qu'on peut, croyons-nous, affirmer avec certitude, c'est que l'ordre dans lequel nous les rangeons est le seul qui puisse être adopté et qu'il serait absurde de prétendre que les manuscrits de la deuxième, les manuscrits de la troisième, ou ceux de la quatrième famille se rapprochent davantage du texte primitif que les manuscrits de la première ¹. On ne doit pas oublier, en effet, qu'un semblable

¹) Cette opinion a cependant été soutenue par Claude du Molinet, abbé des Tuileries, qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme, le fameux génovésain. Ce Claude du Molinet vivait dans la 4^{re} moitié du XVIII^e siècle. Dans une *Lettre critique sur les différentes Vies de sainte Geneviève*, lettre qu'il adressa à Claude Prévot, bibliothécaire de sainte Geneviève, il cherche à établir que la Vie de sainte Geneviève, telle qu'elle est contenue dans les mss. de notre 4^e famille, a servi de modèle à toutes les autres, et que ces dernières n'en sont par conséquent que des abrégés. Il place d'ailleurs la rédaction de ce texte au IX^e ou au X^e siècle, et n'a pas de peine à démontrer que les anachronismes y abondent et qu'il n'est en aucune